

RÉPARER L'ÉDUCATION

PAR UN VRAI PLAN D'URGENCE



ENGAGÉ-ES **POUR**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES



Télécharger
ce dossier



DOSSIER DE SYNTHÈSE SUR LES EFFECTIFS ÉLÈVES, L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI DANS L'ÉDUCATION

16.01.2026

- **CONSTATS (p2-6)**
- **CONSÉQUENCES (p7-12)**
- **UNE PRIVATISATION ACCÉLÉRÉE (p13-15)**
- **5 PROPOSITIONS D'URGENCE (p16)**



LE CONSTAT : UNE ECOLE PUBLIQUE SABOTÉE, DES PERSONNELS UBÉRISÉS & MÉPRISÉS, DES ÉLÈVES QUI EN PAIENT LE PRIX...

**Effectifs de classe, heures de cours, emplois
d'enseignant.es, investissement éducatif**

Extraits d'études et de rapports

Les effectifs les plus lourds d'Europe !

Enquêtes de l'OCDE, regards sur l'éducation, 2021 et 2025

Les effectifs de classe en France sont depuis 2021 les plus chargés d'Europe au sein des « pays riches » (selon la dernière étude OCDE de 2025 comparant cet indicateur).

24^{ème} sur 24 : c'est la place peu reluisante de la France parmi les pays d'Europe membres de l'OCDE en 2025, pour ses effectifs de classe en collège.

Depuis 2021, la France est donc à la dernière place de tout le continent Européen !

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC 2005 – 2023 LA FRANCE CHAMPIONNE DU PIRE...

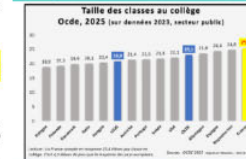
La France est le pays d'Europe qui a le plus augmenté ses effectifs en collège, à l'inverse de la tendance générale



POUR UN MAXIMUM DE 24 ÉLÈVES PAR CLASSE EN COLLÈGE

La France affiche 4,5 élèves de plus par classe en collège par rapport à la moyenne des pays européens (25,4 versus 20,9).

L'indicateur OCDE (D2.1: *average classe size*) nous révèle également qu'entre 2005 et 2023, la taille des classes en collège a **diminué en moyenne** de -7,5% dans les pays membres de l'UE (et -5,4% dans les pays de l'OCDE), mais **qu'en France, la tendance constatée fut inverse avec une augmentation de +6%.**



La France est le PIRE PAYS DE TOUTE L'UE pour ses effectifs en collège
(+4,5 élèves par classe/moy de l'UE)

POUR UN MAXIMUM DE 24 ÉLÈVES PAR CLASSE EN COLLÈGE

Enquête du SNEP-FSU, rentrée 2025, portant sur 1214 établissements publics (Etat des lieux, septembre 2025, avec toutes les vignettes ci-dessous)



- Dans les collèges, **86% des collèges indiquent des classes à 26 élèves et plus,**
 - Dans les lycées professionnels, **51% constataient des classes à 30 et plus,**
 - Dans les lycées généraux et technologiques, **70% ont désormais des classes à 35 élèves ou plus.**
- Les réformes Blanquer au lycée ont bien permis d'aboutir à des effectifs surréalistes en lycée, dépassant parfois la barre des 40 élèves par classe ; et le même cynisme frappe les lycées professionnels pour l'EPS (regroupements de sections), qui accueillent pourtant de nombreux élèves issus de classes sociales défavorisées.

Des ouvertures de classes insuffisantes et inégalitaires

Bilans de la rentrée scolaire, 2nd degré public (MEN-DGESCO)

Sur le long terme, entre les rentrées 2008 et 2024 : Il y a eu, selon la Dgesco, dans les collèges, segpa & lycées de l'enseignement secondaire public (hors BTS et CPGE) **206 654** élèves en plus pour **328** classes de moins. Cela représente une **logique invraisemblable d'une classe fermée pour 630 élèves de plus...**

Sur le seul niveau collège (toujours entre 2008 et 2024) il y a eu l'équivalent d'**1 fermeture de classe pour 36 élèves en plus...**

Sur 7 rentrées organisées sous la gouvernance Macron (2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024) :



Il y a eu 3 133 élèves de moins dans les collèges, Segpa et lycées et 1 206 classes supprimées (+160/-548/-501/+233/+29/+98/-517). Dans les seuls collèges, pour 13 736 élèves en plus entre 2018 et 2024, il y a eu 384 fermetures de classes, soit **une classe fermée pour 36 élèves en plus !!**



Dans les Segpa, il y a eu 1 classe fermée pour seulement 5 élèves de moins (sachant que 69% des élèves de segpa viennent de CSP défavorisées, [Rers 2025](#)). Dans les lycées généraux et technologiques, pour 27 505 élèves en moins, il y a eu 1 652 classes en moins, soit 1 classe supprimée pour 17 élèves de moins.

Remarque: selon les années de référence et les sources utilisées (Rers, Lois de finances...), les chiffres peuvent être un peu différents. Mais la tendance et l'ordre de grandeur restent les mêmes.

MOINS d'enseignant.es mais PLUS d'élèves !

Le plan de licenciement du MEN se poursuit malgré les inégalités, la crise de vocation, l'épuisement des personnels...une version cynique du quoi qu'il en coûte...

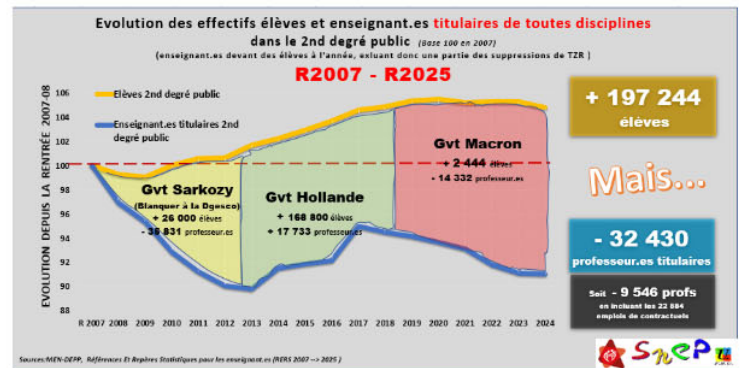
RERS 2007 à 2025 (Depp-MEN) & Projets de Loi de finance pour 2026

Sur le long terme, entre R2007 et R2025 :

Au moins 32 430 postes de professeur.es titulaires ont été supprimés dans le 2nd degré public. En comptant l'emploi des personnels contractuels, il y a eu **9 546 professeur.es de moins** sur la période.

(NB : ces chiffres n'incluent pas les suppressions de postes de remplacements sur moyenne durée).

Sur la même période, il y a pourtant eu 197 244 élèves en plus dans les collèges, segpa et lycées publics.



Sur les 8 rentrées préparées sous la présidence Macron, de 2018 à 2025 : Il y aurait 2 444 élèves de plus sur l'ensemble du 2nd degré public (chiffres ministériels) avec en parallèle la **suppression de 9 906 emplois d'enseignant.es dans le 2nd degré public** (d'après les projets de loi de finance soumis par le gouvernement).



En dépit des lourdes conséquences éducatives de la crise Covid (clairement visibles dans le bilan PISA2023), des inégalités persistantes, le gouvernement a donc poursuivi, comme à l'hôpital, la suppression de postes d'enseignant.es dans le 2nd degré public : - 2 600 postes à la rentrée 2018, - 2 650 en 2019, - 440 en 2020, - 1 800 en 2021, - 410 en 2022, - 481 en 2023, - 483 en 2024, + 324 en 2025 (obtenus après censure du gouvernement Barnier) et - 1 365 pour 2026.

Le sabotage de l'école publique se poursuit et s'accélère...

Moins d'heures d'enseignement à tous les niveaux

- La **réforme du collège** (rentrée 2016) a supprimé pour tous les élèves **162 heures d'enseignement** sur la scolarité au collège ([Arrêté du 19/05/2015](#) et [comparatif](#)). La réforme de G.Attal a enlevé encore 34h de cours depuis la rentrée 2024 en supprimant l'heure de remédiation qui avait pourtant servi à justifier la suppression de la technologie en 6^{ème} à la rentrée 2023.

- La réforme du **lycée général et technologique** (rentrée 2019) a supprimé pour tous les élèves **216 heures sur la scolarité** (2h hebdomadaire sur chaque niveau : 26h30 au lieu de 28h30 en 2^{nde} et 28h au lieu de 30h en 1^{ère} et Terminale). Arrêtés du 16/07/2018 de [la classe de seconde](#) et du [cycle terminal](#). A la rentrée 2023 s'ajouteront 2 semaines de cours en moins, soit 53h de cours, du fait du stage imposé aux élèves de 2^{nde} GT ([décret du 29/11/2023](#)).

- La réforme du **lycée professionnel** (rentrée 2019) a supprimé pour tous les élèves **entre 294 (Spécialités de la production) et 380 heures (spécialités des services)** de formation sur le cursus. **La baisse des enseignements généraux atteignant -11% pour le Français/H-G/EMC, -16% en Maths/sciences et -6,5% en EPS** ([Arrêté du 21/11/2018](#) et [comparatif](#)).

DES RÉFORMES AU NOM DE "LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES" MAIS EN LEUR SUPPRIMANT TOUJOURS + D'HEURES...

RÉFORMES DU COLLÈGE (RENTRÉES 2016 ET 2024)

2016 = suppression pour tous,tes les élèves d'au moins 162h d'enseignement sur la scolarité au collège.
2024 = perte de 36h d'enseignement, via la suppression de la remédiation 6^e (qui avait pourtant servi à justifier l'arrêt de la technologie en 6^e à la rentrée 2023)

- 198 h

LYCÉE GNAL ET TECHNOLOGIQUE (2019 ET 2023)

2019 = suppression pour tous,tes les lycéen,nes d'au moins 216h de cours sur le lycée: - 2h hebdo/niveau : 26h30 au lieu de 28h30 en 2^{nde} et 28h au lieu de 30h en 1^{ère} et Terminale.
2023 = -53h de cours (2 sem) lié au stage imposé en 2^{nde}.

- 269 h

LYCÉE PROFESSIONNEL (2019, 2024)

- **2019** = - 294 à -380h de format° sur le cursus (Production/Services). Dont - 95h pour les enseignements généraux avec - 11% en Français/H-G/Education civique, -16% en Maths/sciences et - 6,25% en EPS.
- **Projet 2024** = - 170h d'enseignement sur le cursus
- Sans compter la suppression d'1 an de cours depuis 2009, le bac pro passant de 4 en 3 ans.

**- 464h
- 550h**

Depuis 2024, la « réforme en Y » a encore réduit le temps de cours en l'abaissant de 170h sur le cursus (en terminale, il ne reste que 22 semaines de cours au lieu des 26 précédemment) [Analyse du Snuép-Fsu](#).

Rappelons qu'en 2009, le bac pro avait déjà été amputé d'une année entière, passant de 4 à 3 années de formation (réforme Darcos).

Une baisse du pouvoir d'achat qui mine l'attractivité du métier d'enseignant.e

Ocde, 2025 [Lien](#)

Panorama MEN, 2025 [Lien](#) note

Depp-MEN n°2548 de 2025 [Lien](#)

Lucas Chancel, Codirecteur du Laboratoire sur les inégalités mondiales à l'Ecole d'économie de Paris et enseignant à Sciences-Po Paris :

« Les enseignant.es ont perdu 30% de leur salaire par rapport aux autres professions en 30 ans ».

- Entre 2022 et 2023, 30% des enseignant.es ont encore perdu en salaire net, bien loin d'une *revalorisation historique* promise par le président et le Ministre de l'Éducation.

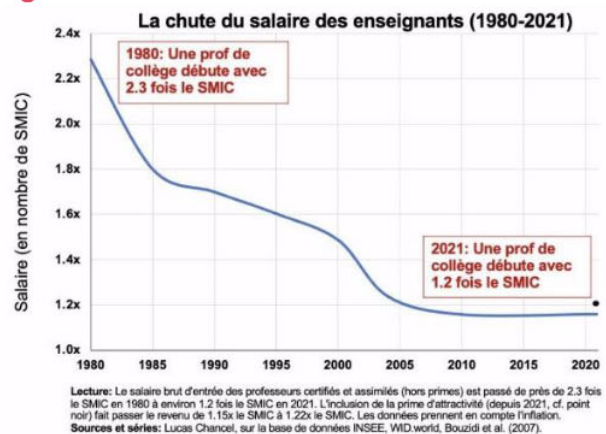
- En **comparaison des autres fonctionnaires de catégorie A**, les enseignants ont un salaire net inférieur de - 914€/mois ([Rapport Fonction publique 2025, p109](#))

- Enfin, en **comparaison aux pays européens**, le salaire statutaire (par heure d'enseignement) des enseignant.es du secondaire, en France, après 15 ans d'ancienneté (70\$) est **inférieur de 30% à la moyenne des 25 pays de l'UE (91\$)**. Pour égaler le niveau de salaire Allemand, il faudrait augmenter le salaire des enseignant.es de France de 235%...

- Les conséquences de ce sabotage organisé depuis plusieurs années se paient clairement aujourd'hui :

► [Rapport sénatorial \(08/06/22\)](#) : « **Le nombre d'inscrits aux concours du 2nd degré a diminué de plus de 30 % en 15 ans, passant de 50 000 candidats présents en 2008 à 30 000 en 2020.** » ► Etude du ministère, juin 2025 - [Enseigner : une vocation à reconstruire, un équilibre à restaurer](#) : « **Nul doute cependant que la perception très généralisée d'un métier « mal payé », et surtout « de plus en plus mal payé », pèse fortement sur son attractivité, même pour des agents publics qui, bien souvent, ont acté un choix de carrière reléguant la rémunération au second plan de leurs motivations.** ».

Rien qu'entre 2017 et 2023, la politique du gouvernement aura fait **baissier de 45% le nombre d'inscrit.es aux concours des CAPES externes...**



Un effort éducatif parmi les plus faibles d'Europe, et en baisse depuis 20 ans (Portrait social Insee, 11/2025 et OCDE-2025)

L'étude de la Dépense Intérieure d'Éducation (DIE) révèle une baisse tendancielle de l'investissement éducatif. La DIE de 197 Mds € en 2024 représente 6,8% de la richesse produite.

C'est 1 point de PIB de moins que durant les années 90' où la DIE s'élevait à 7,8% du PIB. Il y a pourtant bien plus d'exigences (individualisation, inclusion...) et d'élèves et étudiant.es en 2025 que dans les années 1990.

Si la France consacrait aujourd'hui le même pourcentage de PIB qu'en 1996, il y aurait plus de 26 milliards d'investissements supplémentaires...soit 40% du budget de l'Éducation Nationale en plus (le Budget du MEN prévu pour 2026 étant de 64,5Mds).

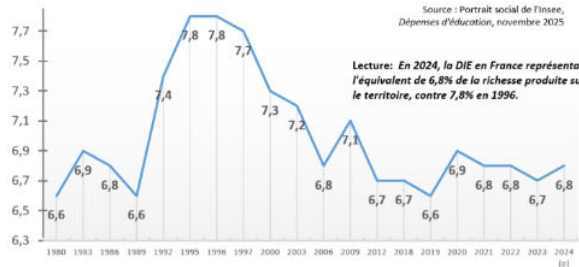
UN INVESTISSEMENT ÉDUCATIF EN BAISSÉ CONSTANTE DEPUIS LE MILIEU DES ANNÉES 1990



% de la Dépense Intérieure d'Éducation dans la richesse produite (PIB)

Avec le même % du PIB qu'en 1996, il y aurait

+ 26 milliards €
d'investissements dans l'éducation, soit **40% de +**



Source : Insee, comptes nationaux et PLF 2025

L'analyse du ratio des dépenses d'éducation parmi l'ensemble des dépenses publiques (et non plus le PIB) est aussi un marqueur des choix politiques.



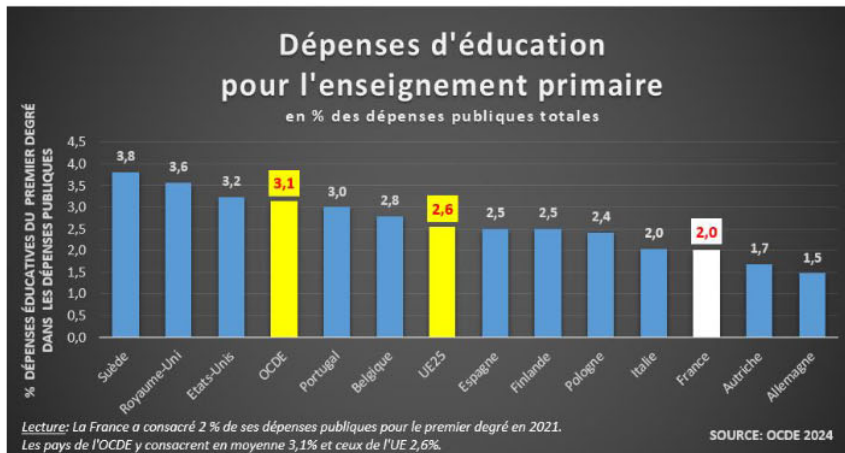
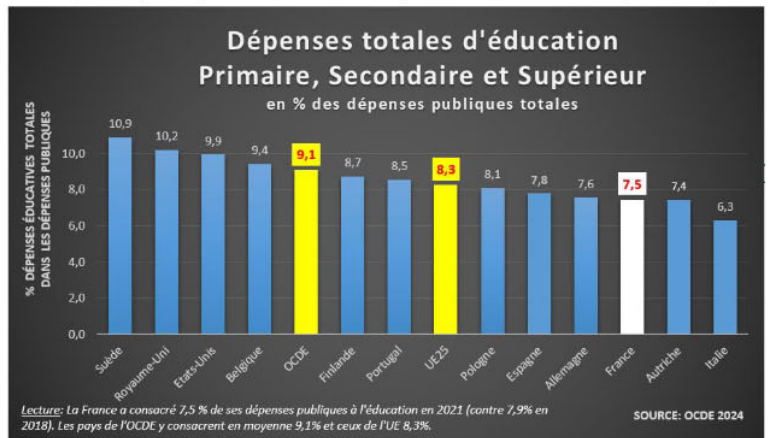
POUR 1% DE PIB EN + AU BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

La France consacre 7,5% du total de ses dépenses publiques pour l'éducation (du Primaire au Supérieur)

quand les pays de l'OCDE y consacrent en moyenne 9,1% et ceux de l'UE, 8,3% ([OCDE REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2024, indicateur C4.1](#)). La

France se place ainsi à la 29^{ème} place des 35 pays étudiés par l'OCDE ayant publié des chiffres.

En se focalisant uniquement sur les dépenses pour le 2nd degré, la France y consacre 3,9% de ses dépenses publiques, soit en dessous de la moyenne de l'OCDE (4,2%).



Et pour le premier degré, c'est encore plus explicite : la France se situe 38^{ème} sur 44, en y consacrant 2% de ses dépenses publiques, tandis que la moyenne de l'UE est de 2,6% et la moyenne OCDE de 3,1%.

QUELLES CONSEQUENCES ?

Inégalités sociales, inclusion de façade, moins d'heures d'enseignements, perte d'attractivité du métier, baisse de la qualité du service rendu aux élèves et à leurs familles

Extraits d'études et de rapports

CES CHOIX POLITIQUES ONT DES CONSÉQUENCES...

Alors que la France est déjà championne des inégalités scolaires liées à l'origine sociale, ces inégalités sont appelées à se renforcer...

Rapport Ocde, 2019 (Équité liée au milieu socio-économique) [Lien](#)

« Comme déjà observé lors des éditions précédentes du PISA, la France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique et la performance dans PISA est le plus fort avec une différence de 107 points entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé... Il s'agit de l'un des plus importants écarts liés au milieu socio-économiques parmi les pays de l'OCDE (écart moyen : 89 pts). « En France, un élève défavorisé n'a qu'une chance sur six de fréquenter le même lycée qu'un élève très performant ».

Ocde, juin 2020, Perspectives des politiques de l'éducation [lien](#)

« En 2018, les élèves français de milieux socioéconomiques défavorisés sont cinq fois plus nombreux que ceux de milieux favorisés à ne pas atteindre le niveau minimal de lecture. Ils sont également surreprésentés dans les filières d'Enseignement et Formation Professionnelle (EFP) du secondaire ».

Ocde, décembre 2023, à partir de l'Enquête PISA 2022 - p7 [Lien](#)

« La France est toujours l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique des élèves et la performance qu'ils obtiennent au PISA est le plus fort... les élèves issus de milieux socio-économiques favorisés ont obtenu des résultats supérieurs de 113 points à ceux des élèves défavorisés en mathématiques. Il s'agit de l'un des plus importants écarts liés au milieu socio-économiques (écart moyen: 93 pts)». **Cet écart représente l'équivalent de 5 années d'enseignement, soit entre la 6^{ème} et la 2^{nde}...**

De moins bonnes compétences et niveaux de vie

Etude de P.Frederiksson, Quarterly journal of economics, 2013

L'étude, portant sur des élèves âgés de 10 à 13 ans (soit environ cm2-4^{ème}), évaluait les effets de la taille de classe sur le long terme : « Des classes moins chargées durant les 3 années de scolarité avant 13 ans sont bénéfiques pour les compétences cognitives et non-cognitives à 13 ans, et améliorent la réussite à 16 ans. Encore plus important, nous avons observé que les enfants venus des classes réduites ont poursuivi plus longuement leurs études et obtenu de meilleurs salaires entre 27 et 42 ans »

Moins de temps disponible pour une vraie inclusion des élèves en situation de handicap

(RERS 2025 p24 - élèves en situation de handicap 1.07) [Lien](#)

Entre les rentrées 2004 et 2024, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré public a été **multiplié par 6,6** (37 442 à 249 763), tandis que les effectifs moyens de classe n'ont pas cessé d'augmenter.

La même problématique se pose pour une inclusion de qualité pour l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers (Segpa, Upeaa, élèves « dys », élèves à haut potentiel...)

Des problèmes de discipline en classe (PISA 2022 p11) [Lien](#)

- 2019 : « La France est l'un des trois pays où les élèves font état des plus grandes préoccupations liées aux problèmes de discipline en classe ».

- 2022 : « Un climat disciplinaire toujours très préoccupant en France, avec une très légère aggravation entre 2012 et 2022. Le climat disciplinaire est moins favorable à l'apprentissage que dans la plupart des pays de l'OCDE. **29% des élèves en 2022 ne peuvent pas bien travailler pendant la plupart ou la totalité des cours** »

Moins de réussite et de justice sociale

Etude d'O.Monso, Revue Education et Formation, 2014

« Les travaux français récents ont atteint un certain consensus quant à l'existence d'un effet de la taille des classes sur la réussite scolaire »

« **La réduction de la taille des classes bénéficierait davantage aux élèves issus de milieux défavorisés, en difficulté scolaire ou scolarisés dans l'éducation prioritaire** ».

AVEC LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'ENSEIGNANT.ES ET LA SURCHARGE DE CELLES ET CEUX EN POSTE...

Une rupture de continuité du service public

Depuis 2022, tous les ministres de l'éducation ont dû reconnaître qu'il manquait des enseignants après la rentrée (Pap Ndiaye le 04/10/2022, G.Attal le 04/10/2023, [E.Borne le 01/09/25](#) dès le 01/09 : «L'équivalent de 2500 professeurs font défaut ce 1er septembre 2025 »). **Rien qu'en EPS, nous constatons plus de 1 235 heures non-assurées par semaine à la rentrée 2025...**

Enquêtes du SNEP-FSU, rentrées 2021 ([Bulletin n°991](#)), 2022 ([n°1003](#)), 2023 ([n°1012](#)), 2024 ([1024](#)) et 2025 ([Etat des lieux](#))

1235 heures
hebdomadaires non
assurées en EPS
dès la rentrée



Photo réalisée du 2024 au 10/26 octobre de
Un établissement public du 2nd degré

A la rentrée 2025 (au 15/09), dans près de 10 % des établissements, il manquait des enseignant.es pour couvrir les besoins en EPS.

Et cette situation concerne aussi les autres disciplines. Il y a de sacrés « trous dans la raquette » dès la rentrée, et cela est amené à s'amplifier avec le manque de titulaires remplaçant.es. L'administration, par les choix politiques imposés, n'est plus en capacité de mettre un.e enseignant.e devant chaque classe : le manque de recrutement

est criant.

- Selon [l'enquête du Snes-Fsu \(syndicat majoritaire des enseignants\)](#), il manquait au 03/09/25, au moins un professeur dans **73% des établissements**.

- [L'enquête du Snpden-Unsa](#) (syndicat majoritaire des Personnels de direction) révélait une insatisfaction massive des chef.fes : 68% jugent très négativement la communication et les choix ministériels. « **Plus les années passent, plus l'Éducation nationale perd ses cadres** » alertait Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du Syndicat (15-09-2025).

Enquête PISA 2022, p17 [Lien](#)

En France en 2022, 67 % des élèves étaient scolarisés dans des établissements dont le principal/proviseur avait déclaré que la capacité à dispenser l'enseignement était entravée par un manque de personnel enseignant (et 30%, par un personnel enseignant inadéquat ou peu qualifié). En 2018, les proportions correspondantes étaient seulement de 17 % et 11 %. **Sur le manque de personnel enseignant, il s'agit de la plus forte hausse parmi les pays de l'OCDE** (+50% en France contre +21% en moyenne dans les pays de l'OCDE) ».



Un remplacement (des postes supprimés) par des heures ou missions supplémentaires qui ne fonctionne plus

Session ordinaire au Sénat, 19/11/2020, Enseignement scolaire, par J.Grosperin [Lien](#)

- « **Le ministère a fait le choix de compenser ces suppressions par un recours accru aux heures supplémentaires.** Toutefois, ce système semble aujourd'hui **atteindre ses limites...** En outre, la commission alerte le ministère sur la **tentation d'utiliser les heures supplémentaires comme outil privilégié pour améliorer le pouvoir d'achat des enseignants** : en effet, elles sont **source d'inégalités** entre les personnels..., en fonction des disciplines, mais aussi entre hommes et femmes ».

L'échec du Pacte et de la logique du « Travailler plus pour s'épuiser plus » :

- [Rers 2025 \(p352\)](#) Sur l'année 2024-25, **72,2 % des professeur.es du 2nd degré public n'ont pas signé de Pacte.** Et pour cause, le temps de travail des enseignant.es est déjà d'au moins **41,5h/semaine**, selon les propres chiffres du ministère, [Note de la DEPP, n° 25.62, novembre 2025.](#)

- Un rapport de la [Cour des comptes, déc 2025](#) révèle un **taux toujours faible de remplacement des absences de courte durée** et la **dégradation du remplacement des absences longues.**

La santé des personnels est abimée par la politique d'austérité et d'usure...

- Entre les rentrées 2018 et 2023, les **congés de maladie ont augmenté de + 41,3%** et les **temps partiels thérapeutiques ont bondi de + 250%** ([Cour des comptes, décembre 2025](#)).

Un détournement de la formation des étudiant.es, qui se retrouvent débordé.es, pressurisé.es et abandonnent in fine le concours...

Depuis 2021, pour compenser/permettre de supprimer davantage de postes, le ministère exploite la formation des Master MEEF pour placer des « étudiant.es-contratuel.les » en responsabilité totale de cours durant 6h par semaine, en plus de tout le reste...Le résultat, pourtant prévisible et dénoncé dès le début par les syndicats dont la FSU, est édifiant :

- [France Info, 02/12/2022 : Pas le temps de réviser ! De nombreux candidats enseignants renoncent in extremis aux concours de recrutement de professeurs](#) : « Entre les cours, les travaux à rendre à l'Inspé, un mémoire à écrire pour valider son master, et puis ces heures d'enseignement dans une classe, il est difficile de trouver un créneau pour réviser les épreuves... Certains de mes camarades n'imaginaient pas à quel point ça allait être lourd, ils sont partis depuis le début de l'année universitaire... C'est un travail faramineux qui demande beaucoup de recherches personnelles. Il faut passer parfois 5h pour préparer 1h de cours ! Ça ne laisse pas le temps de réviser le concours... C'est un an de travail monstrueux, entre les stages, la soutenance du mémoire, les cours... **Je n'ai pas encore validé mon inscription, parce que je sais que si j'y vais, c'est voué à l'échec, je n'ai pas le temps de m'y préparer correctement** »

- [Témoignages d'étudiant.es des INSPE de l'académie lilloise, 07/02/2023](#) : « Mon rêve est de devenir enseignante depuis que j'ai 8 ans... pourtant, aujourd'hui je suis en train de sombrer... Malgré la passion qui m'anime pour ce métier que j'ai tant rêvé d'exercer je ne sais pas si je tiendrai le coup jusqu'à la fin... Tenir ce rythme est impossible. L'année de M2 se résume à être un enfer... elle me consume. Je n'ai pas encore débuté ma carrière et me voilà déjà à bout de souffle... **Comment créer un choc d'attractivité si les étudiants qui se destinent aux métiers du professorat craquent en cours de route ?** »

Pour supprimer encore plus de postes, le gouvernement n'a pas hésité à sacrifié également la formation des jeunes ayant réussi le concours, en les plaçant depuis la rentrée 2022 à temps plein devant élève durant leur année de stage (Alors qu'auparavant, ils se partageaient à mi-temps devant élèves et à mi-temps en formation). Avec les résultats que l'on connaît sur les démissions de stagiaires... Par ailleurs, depuis la rentrée 2021, le ministère met en responsabilité de classe des étudiant.es de Master, en tant qu'« Contractuel.les étudiant.es ». Leur charge de travail est intenable... étonnant, non ?

Une pénurie de candidat.es non pas subie mais recherchée par une politique de baisse récurrente des postes aux concours et par la dévalorisation salariale

Article du café pédagogique du [15-12-23](#)

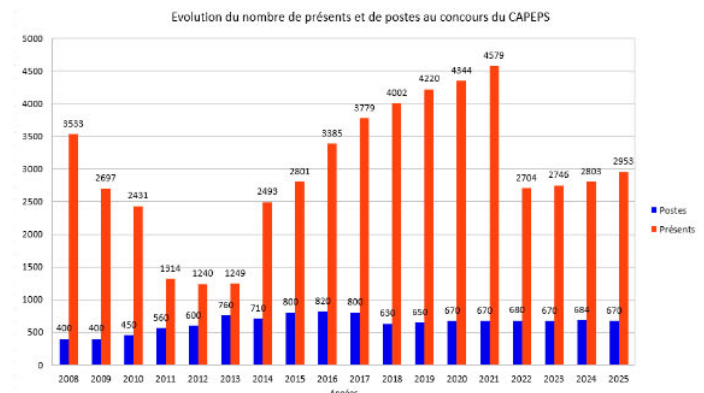
Depuis 2017, le ministère réduit les postes aux concours externes des certifié.es : de [7315 en 2017 à 4 890 en 2025](#). **C'est 1/3 des postes (33%) qui ont été supprimés sous la responsabilité d'E.Macron**. Après des années de croissance entre 2012 et 2017, le signal envoyé aux étudiant.es dès 2018 fut inverse. Alors que le MEN avait mis des années (après les suppressions sous N.Sarkozy) à obtenir une reprise des candidatures, le plan de (non-)recrutement entretenu à partir de 2018 a brisé cet élan. Depuis, le nombre de candidat.es à ces concours est en chute libre. Le Gvt Macron a sciemment découragé les candidatures vers l'Education nationale.



Preuve du cynisme politique sur cette pénurie souhaitée plus que subie :

Le gouvernement justifie son recours au précarité par le manque de candidat.es aux concours, mais comment comprendre alors son attitude pour ceux n'en manquant pas ? Par exemple, en EPS, il n'y a aucun problème de nombre de candidatures mais pourtant il refuse d'augmenter les postes au concours.

Avec 4,4 candidat.es pour 1 poste au CAPEPS externe, le ministère persiste pourtant à recruter comme contractuel les mêmes étudiants STAPS qu'il recule au concours de juin...



Un effondrement de la qualité de la relation entre les adultes et une défiance forte à l'égard de la hiérarchie

Debarbieux, ASL, oct 2022, *Enquête sur le climat scolaire et la victimation dans le 2nd degré*

« On assiste à un véritable effondrement de la qualité des relations entre adultes, en lien avec une remise en cause très forte des hiérarchies, autant proches que lointaines... La remise en cause s'exprime aussi par une évaluation très négative des réformes récentes et de la manière de faire réforme. On notera que contrairement à nos enquêtes précédentes, les personnels de direction témoignent d'une méfiance accentuée face à ces réformes... »

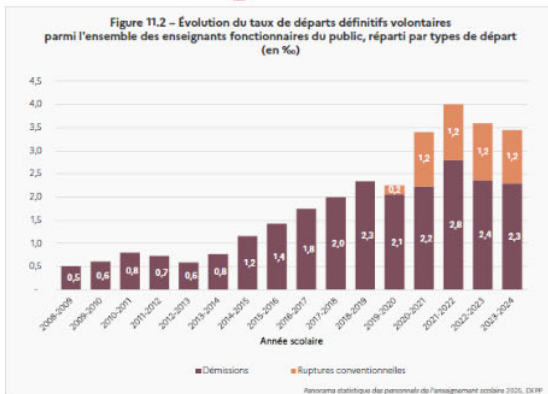
Ceux qui sont chargés d'appliquer ces réformes sont 93 % à la désapprouver dans leur classe et 60 % chez les personnels de direction... **La réforme de la formation est tout autant conspuée avec un taux d'approbation de moins de 8 %.** Il y a d'ailleurs une forte augmentation du nombre de répondants se sentant mal formés. »



Rapport de la cour des comptes, oct 2024, La fonction ressources humaines au ministère de l'EN (lien)

On constate une hausse importantes des risques psycho-sociaux, les registres « santé et sécurité au travail » et « danger grave et imminent » étant les catégories de risques les plus signalées du bilan 2022. **Seules 3 enseignant.es sur 10 se sentent capables de continuer à exercer leur travail jusqu'à la retraite.** La défiance envers l'institution semble s'installer durablement : « **les enseignants du 1er degré et les personnels médico-sociaux mettent une note de 2,7 sur 10 à leur sentiment d'avoir la confiance du ministre, ceux du second degré l'évaluent à 2,3** ». La cour des compte pointe « un paradoxe : annoncée comme une priorité du ministre, une évolution à la fois nécessaire et stratégique, la gestion RH n'est pas assortie de moyens supplémentaires ».

Une inquiétante augmentation des démissions d'enseignant.es



Bilan social du MEN, 2024-25 : Entre 2008 et 2024, le nombre de départs des enseignant.es en poste dans le secteur public (démissions et ruptures conventionnelles) a été multiplié par 6,8, passant de 364 à 2 366. **L'évolution dans le second degré montre une multiplication par 5, passant de 178 à 924 départs définitifs.**

La note de la Depp livrait quelques éléments explicatifs, mais dont le MEN n'a pas tenu compte (bien au contraire) dans sa « réforme » de la formation des enseignant.es mise en application depuis sept 2021.

Note d'information de la Depp, 2020 : « La réforme de la maîtrise et la création des ESPÉ en 2013 a pu avoir un impact. La seconde année de master est chargée pour les stagiaires qui doivent à la fois suivre la formation à l'ESPÉ et assumer une classe en responsabilité, tout en rédigeant leur mémoire de master... Certains stagiaires peuvent ainsi se retrouver en difficulté pour tout gérer de front. La chercheuse Corinne Ambroise note également le décalage entre les idéaux et la réalité du terrain pour les jeunes enseignants, avec notamment des dilemmes sur les missions à prioriser (par exemple, préserver le niveau des bons élèves et aider ceux les plus en difficulté). L'élargissement récent des recrutements, touchant un vivier plus large de candidats dont l'enseignement n'était pas la vocation première, peut avoir amplifié ce phénomène de « désenchantement ».

Rapport sénatorial n° 649, 08-06-2022 : Gérard Longuet, dans son rapport au sénat sonne également l'alerte : « le rapporteur spécial considère la **régularité de la hausse des démissions comme un signal extrêmement inquiétant. Les motifs de démissions des enseignants doivent impérativement être analysés en détail par le ministère**, en l'absence d'étude plus approfondie menée par le ministère à ce sujet. L'enjeu est tout autant d'attirer les candidats vers les carrières enseignantes que de les y maintenir... Le nombre d'enseignants démissionnaires est en hausse constante depuis dix ans. Chez les enseignants titulaires, le taux de démission est passé de 0,05 % en 2008-2009 à 0,32 % en 2020-2021. **Loin d'être conjoncturel, cet accroissement est continu au cours des dernières années.... Le taux de démission des enseignants stagiaires a quant à lui toujours été supérieur à celui des enseignants titulaires, mais l'écart atteint aujourd'hui des proportions spectaculaires : le taux de démission des stagiaires est actuellement dix fois supérieur à celui des titulaires ».**

Note de la Depp n°22.31, octobre 2022 : D'après le ministère et le **Baromètre du bien-être au travail**, les personnels de l'Éducation déclarent un **fort sentiment d'épuisement professionnel**, s'élevant en moyenne à 6,8 sur 10. **La moitié attribuant une note entre 8 et 10.**

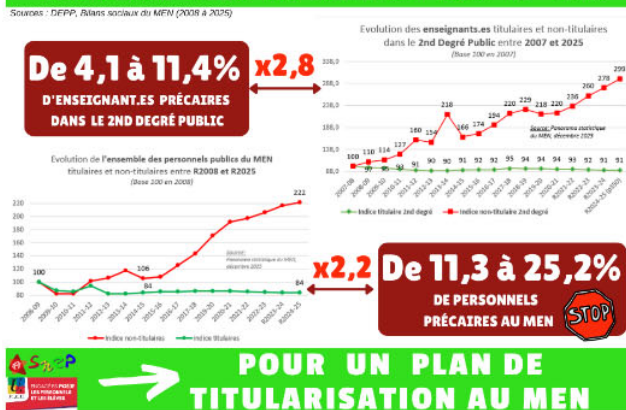
Rapport du sénat sur le budget du MEN 2022, n°771, 28 juin 2023 : 9 202 départs définitifs n'avaient pas été anticipés en loi de finances. **Les démissions ont augmenté de 27% entre 2020 et 2022.** Cette croissance dépasse largement les départs en retraite. G.Longuet : « La croissance continue du nombre de démissions, bien qu'encore marginale, doit constituer un point d'attention prioritaire du ministère ».

AVEC LA HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ ET LA BAISSSE DES EXIGENCES DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT.ES...

Une précarisation du métier qui s'accroît

DEPP-MEN, **Panorama statistique du MEN, Décembre 2025**

COMMENT LA POLITIQUE LIBÉRALE, ACCÉLÉRÉE DEPUIS 2017, PRÉCARISE L'ÉCOLE PUBLIQUE ÉVOLUTION ENTRE LES RENTRÉES 2007 ET 2025



Entre les rentrées 2007 et 2025, ce sont au minimum **32 430 professeur.es titulaires de moins dans le 2nd degré public** (en ne prenant que ceux en poste durant toute l'année). Parallèlement, il y a eu un **accroissement de + 22 884 non-titulaires**, également en postes à l'année (avec peu ou sans formation professionnelle et un recrutement de + en + contestable selon les endroits).

La part des personnels non-titulaires a fortement augmenté au sein du Ministère de l'EN, **passant de 11% en 2007 à plus de 25% en 2025**. La tendance est encore plus forte chez les enseignant.es du 2nd degré public puisqu'on est passée de 4,1% en 2007 à près de 11,4% en 2025, soit désormais **plus d' 1 enseignant.e sur 9 qui est en contrat précaire...**

Une perte de la qualité du service rendu :

Cette baisse de qualité s'effectue en deux temps : d'abord, par l'augmentation quantitative des recrutements de personnels non-titulaires. Ces personnels en contrat précaire ont moins de latitude pour contester et refuser les dégradations de qualité imposées par la hiérarchie. De fait, leur instabilité leur rend aussi plus difficile le fait de s'investir à court/moyen terme auprès des équipes et des usagers. D'autre part, la qualité du service public est doublement affectée par la réduction des exigences de qualification des recruté.es. Là où le concours exige et garantit une formation à bac+5, le recrutement par contrat n'exige qu'un bac+3, et dans certaines académies, cela descend même au niveau du Bac...

Du glissement d'un concours exigeant vers un Job-dating au rabais !

Depuis 2021, instrumentalisant la crise-Covid après avoir saboté le recrutement par concours (moins de postes au concours, pas de plan pluriannuel, revalorisation insuffisante des salaires et des conditions de travail...) nous avons vu apparaître des recrutements de contractuels en moins de 30mn, avec moult témoignages révélant le peu de considération porté aux compétences détenues par les candidat.es.

- **Article de C.Ledantec, 25/01/2022** « **De nombreux contractuels recrutés n'ont passé aucun concours et n'ont reçu aucune formation à l'enseignement...** Résultat : **des remplaçants dépassés, des abandons, et des enseignants exaspérés par le manque de considération porté à leur métier** ».

- G.Longuet (Rapport sénatorial sur les conditions de travail et de rémunération des enseignants, 08/06/2022) : Sur les Job-dating organisés en 2022 dans les académies de Toulouse, Versailles, Paris..., le rapporteur « **s'inquiète du fait qu'elles s'apparentent à une gestion de la pénurie, qui ne doit pas conduire à une moindre sélectivité du recrutement** ».

- P.Devin, syndicaliste et ancien IEN, déclarait **sur son blog** : « **Les jobs dating organisés pour recruter des enseignants ne sont pas seulement des aberrations en termes de recrutement...Ce sont aussi les instruments d'une transformation en profondeur de la profession enseignante et des finalités de l'école** » → Moins de compétences disciplinaires (connaissances pédagogiques et didactiques) mais de l'aisance verbale, de la conformité aux attentes comportementales, une résistance au stress.

ÉCHECS DE JM.BLANQUER, P.NDIAYE, G.ATTAL, N.BELLOUBET, AO.CASTERA, E.BORNE ?

OU RÉUSSITE VERS LA PRIVATISATION DE L'ECOLE ?

JM Blanquer, 2016, [L'École de demain. Propositions pour une éducation nationale renouvelée.](#)

« L'enseignement privé pourrait être un partenaire plus important encore du service public par sa capacité à expérimenter et à accompagner certains des grands enjeux sociaux et sociétaux de notre temps »

Noam Chomsky, 2017, [Requiem pour le rêve américain](#)

« Commencez par baisser son financement, il ne fonctionnera plus. Les gens s'énervent. Ils voudront autre chose. C'est la technique de base de la privatisation d'un service public »

L'aide au devoir, les cours en ligne, l'IA au lycée, des entreprises infiltrant l'école...le marché est ouvert.

P.Devin, Syndicaliste et ancien IEN, 16/10/2022, Les sociétés privées de soutien scolaire surfent sur la crise :
« Offrir une solution aux parents en détresse » : les sociétés lucratives proposent des soutiens scolaires à domicile, ou des plateformes en ligne multiplient les annonces publicitaires sur l'argument : « depuis la rentrée, il manque des professeurs dans la plupart des établissements scolaires, ne prenez pas de risques pour vos enfants... ». Le soutien scolaire privé ne s'est jamais aussi bien porté...

Des écoles privées qui fleurissent...

- Les établissements privés hors-contrat connaissent une augmentation continue depuis 2010. Leurs effectifs sont passés de 13 100 élèves en 2010 à 83 000 en 2020 (RERS 2021)
- PISA 2022: « La proportion d'élèves inscrits dans les établissements privés (sous et hors contrat) est restée constante entre 2018 et 2022, en moyenne dans les pays de l'OCDE, et a **augmenté de 5,2 points de pourcentage en France.** »

Une forte dépense vers le privé, mais sans contrôle...

- Depuis de nombreuses années, l'enseignement privé connaît un traitement spécial et une accélération sous la présidence d'E.Macron. En particulier avec la loi Blanquer (2019), avançant l'obligation scolaire à 3 ans (qui concernait déjà + de 99% des enfants...) et rendant dès lors obligatoire le financement public des maternelles privées sous contrat, pour un montant annuel dépassant les 100 millions d'€...
- Rapport parlementaire sur le financement public de l'enseignement privé sous contrat, avril 2024 :
« **Environ 13 milliards d'euros ont été versés au privé sous contrat en 2021, dont 10 milliards d'argent public** (8,2 milliards de l'État et 1,8 milliard des différentes collectivités territoriales), 3 milliards d'euros de contributions des familles...Au rythme actuel – cinq contrôles par an pour 7 500 établissements –, la **fréquence de contrôle d'un établissement privé est d'une fois tous les 1 500 ans**... C'est dix fois plus dans le public... Aucune administration ou institution n'est en mesure de fournir un montant consolidé de la dépense allouée aux établissements privés... »

Le tout, justifié et poussé par des responsables publics

C'est en effet au cœur même du pouvoir que l'ouverture du marché est portée :

- En 2015 : F. Nyssen, ancienne ministre de la culture (2017-2018) ouvrait une école « indépendante ».
- En 2017, Xavier Darcos, ancien ministre de l'éducation nationale (2007-2009) prenait la présidence de l'institut Kairos, « visant à soutenir les établissements scolaires libres... », c'est-à-dire hors-contrats.
- En 2022, M.Pénicaud, ex-ministre du travail (2017-20), rejoignait Galileo Education, leader mondial de l'enseignement supérieur privé.
- En 2023, C.Avenel, ancienne rectrice de Versailles (2018-23), rejoignait le groupe privé d'enseignement supérieur Ionis. JM.Blanquer, ex-ministre de l'EN (2017-22) montait un réseau d'établissements supérieurs privés pour le compte de Véolia...
- Le 10/01/2024, la ministre de l'éducation (A.Oudéa-Castera) justifiait la scolarisation de ses enfants dans le privé (Stanislas) par les non-remplacements à l'école publique : « on en a eu marre »...
- Le 31/10/2025, le ministre en fonction Edouard Geffray confirmait scolariser certains de ses enfants en école privée, en se justifiant « cela relève de configurations purement personnelles »...

A quand un.e Ministre de l'Education Nationale qui aime et privilégie l'école publique ?

SOCIÉTÉ - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La rectrice de Versailles rejoint un groupe privé d'enseignement supérieur

Nommée en 2018 grâce à un assouplissement des règles permettant de devenir recteur, Charline Avenel revendique une âme d'entrepreneuse. Elle quitte ses fonctions pour diriger le groupe privé lucratif Ionis, qui compte 35 000 étudiants.

Par Sébastien Le Néve
Publié le 12 juillet 2023 à 18h40, modifié le 14 juillet 2023 à 09h40 - Lecture 4 min.



LUC CHATEL 
Associé

Luc a rejoint Ekko Capital en 2017.

- 12 ans de marketing et ressources humaines chez L'Oréal puis 15 ans en politique (Assemblée et Gouvernement)
- Maîtrise de sciences et gestion, DESS Marketing Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Enquête
Quand Blanquer pilote sans feu vert un projet d'école «école» pour Véolia

Le ministre de l'Éducation nationale a-t-il le droit de mener un projet d'école sans feu vert du conseil d'État ? Pour le savoir, nous avons interrogé les experts de l'éducation, pour en connaître les implications politiques, juridiques et financières.



ÉLUS ET POLITIQUES - ÉDUCATION - 12 juillet 2023 10h

Grandes écoles

Pénicaud, Pepy, Hirsch, les recrues Galileo Education

Par Sébastien Le Néve
Publié le 12 juillet 2023 à 18h40, modifié le 14 juillet 2023 à 09h40 - Lecture 2 min.

C'est sur ce coup, ce groupe, qui se présente comme le leader mondial de l'enseignement supérieur privé, a recruté Martin Hirsch, Guillaume Papy et Marcel Pénicaud. Trois personnalités expertes du secteur public comme du monde de l'entreprise.



Affaiblir le service public favorise toujours le privé

L'affaiblissement de l'école publique est budgétaire, mais surtout politique et idéologique. Car désorganiser le service public tout en accordant des largesses au privé est un moyen de pousser les familles vers celui-ci. N'oublions pas l'épisode durant la crise Covid où les lycées privés ne s'étaient pas soumis aux demi-jauges (sinon dans le texte, du moins en pratique), de même que de la non-application de la loi de 2004 sur le port des signes religieux, celle de 2013 sur les rythmes scolaires, la non-application de la charte de la laïcité, de la réforme du choc des savoirs en 2024, le contournement du programme d'Evans ([octobre 2025](#)), la volonté d'organiser la prière en cours avec l'argent public ([sept 2025](#))...

→ Quand le service public recule en qualité (organisation, ambitions, réformes régressives imposées contre l'avis des personnels, moyens insuffisants...), le service marchand, lui, avance. Et c'est probablement cela, le véritable projet porté par les derniers ministres de l'EN.

Et l'enseignement privé dope le séparatisme social

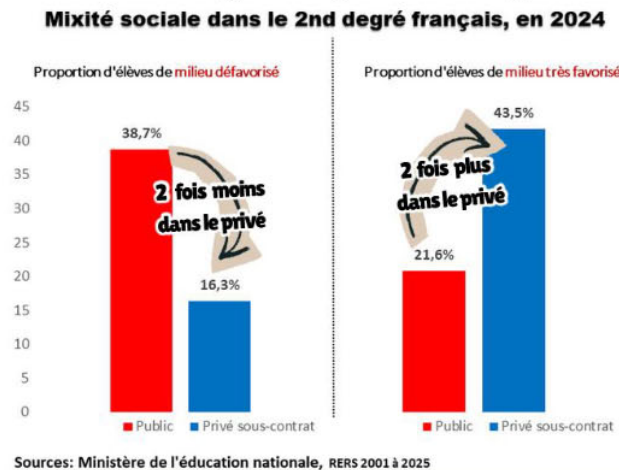
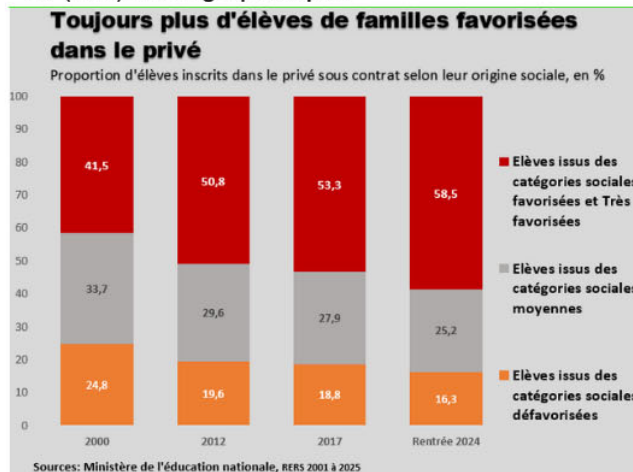
[RERS 2025, 4.03, p92](#) : origine sociale et mixité des établissements.

Le public accueille une large partie des élèves issue de milieux défavorisés quant à l'inverse, le privé scolarise davantage d'enfants très favorisés. A la rentrée 2024, la proportion d'élèves de milieu défavorisé était de 38,7% dans le public contre 16,3% dans le privé. À l'opposé, la proportion d'enfants de milieu très favorisé est plus élevée dans le privé (43,5%) que dans le public (21,6%).

Pour les élèves favorisés, l'écart entre privé et public s'est creusé de plus de 15 points en 25 ans...

[Données IPS, R2025](#) : Parmi les 60 collèges de France aux indices de position sociale (IPS) les plus élevés, il n'y a que 2 collèges publics. Et sur les 200 établissements avec les IPS les plus faibles, il n'y a que 2 collèges privés...

L'entre soi du privé aboutit mécaniquement à la concentration des difficultés dans le public. Pour qu'il y ait davantage de mixité sociale à l'école, il faut donc se confronter à l'enseignement privé. Cela suppose du (vrai) courage politique.



Une école qui obtient de meilleurs résultats dans le public

[PISA 2022](#) : « Après prise en compte du profil socio-économique, l'avantage des établissements privés disparaît et les élèves des établissements publics obtiennent des résultats en mathématiques supérieurs de 21 points à ceux des élèves des établissements privés.

Pour le privé: il n'y a pas qu'une finalité éducative dans

l'enseignement. Il y a aussi parfois une « autre éthique »...

- Dans un [communiqué du 02/12/2022](#), la Direction des fraudes sonnait l'alerte sur un « **taux relativement élevé d'anomalies** » dans les écoles privées arborant pourtant le label « **diplômes contrôlés par l'Etat** » (créé en 2019 par le ministère de l'Enseignement supérieur). 30% des écoles privées épinglées pour **pratiques commerciales trompeuses**... 40% pour des **clauses abusives ou illicites**...Au total, **56% des structures présentent des anomalies**. Selon Claire Marchal ([Le Cube, 2025](#)) « Les taux de réussites et d'insertion sont souvent faux et non-contrôlés par l'État. Le chiffre attractif de 80% d'insertion étant en réalité plus proche de 50% » (contre 70 à 80% dans le public).

5 MESURES POUR UN RECRUTEMENT D'URGENCE DANS L'ÉDUCATION



1 -- Limitation à 24 élèves maximum par classe

Mettre fin aux *classes-sardines*. Réduire les effectifs à 20 élèves maximum dans chaque classe d'éducation prioritaire (REP et REP+) ; 24 élèves pour CHAQUE CLASSE de primaire, collège et Lycée Professionnel. Au lycée général et technologique : maximum 25 élèves en 2nde et 30 en cycle terminal.

2 -- Création de 50 000 postes d'enseignant.es titulaires et formé.es dans le 2nd degré public

Nous pourrions ainsi retrouver le taux d'encadrement (H/E) et de charge de travail (% HSA) de 2007, et remettre l'humain au cœur du processus éducatif. Au regard des conditions dégradées et des ambitions légitimes d'inclusion de tous.tes, un plan pluriannuel (sur 5-10 ans) de recrutement s'impose. Pour l'EP5, les besoins ont été chiffrés à au moins 1 500 postes au Capest par an, jusqu'en 2032.

→ Augmenter le nombre des personnels titulaires remplaçant.es, afin d'assurer la continuité du service public, y compris pour les durées inférieures à 15 jours. Cela correspond (en EP5) à un taux de remplaçant.es correspondant à 10% du corps.

3 -- Revalorisation des métiers de l'éducation et fin de la précarité pour les missions pérennes

→ Une revalorisation directe par l'ajout de 80 points d'indice pour tou.stes, ainsi qu'une augmentation dès 2026 d'au moins 10% de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

→ Créer un statut d'étudiant.e-surveillant.e pour les ASEN (Assistant.es de l'Education Nationale), ainsi qu'un corps de catégorie B pour les AESH (Accompagnant.es d'Elèves en Situation de Handicap).

4 -- Pour des équipes pluri-professionnelles dans les établissements : Augmentation massive des recrutements en personnels titulaires ET qualifiés

→ Pour des Cpe, Aesh, Asen, Médecins, Psychologues, Assistant.es sociaux présent.es en nombre suffisant dans chaque établissement.

5 -- 1% de PIB en plus = de l'ambition pour l'école

En augmentant l'investissement éducatif de 1% de PIB, la France retrouverait son niveau d'investissement éducatif des années 1990. En le ramenant à 7,8% (au lieu de 6,8 dernièrement), l'état se donnerait enfin les moyens (+26 Milliards d'€ !) nécessaires pour atteindre les ambitions affichées (inclusion, bienveillance, confiance, formation, remplacement, bien-être à l'école...)

